

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE METROPOLE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille Siège : Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine 1 rue du Ballon 59034 LILLE cedex	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole
---	---

Comité syndical du 11 avril 2011

Délibération n°9-2011



Objet : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

Le lundi onze avril deux mille onze à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur René VANDIERENDONCK, Vice-président.

Titulaires présents :

MM. BAERT, BAILLOT, E.BOCQUET, BOUREL, CACHEUX, CAUDRON, DEBREU, DELANNOY, J.DELEBARRE, DUBOIS, DUCROCQ, DURAND, ELEGEEST, GAUTHIER, HENNO, JANSSENS, LOOSVELT, MERTEN, MUTEZ, VANDIERENDONCK, GRAS, WOLFCARIUS, DESMAZIERES, WIBAUX, FOUTRY, MONNET, SARAZIN et RUANT.

Suppléants votants :

Mme RUSQUART pour Mme AUBRY, M.FREMAUX pour M.DAVOINE, M.CAUCHE pour M.DECOCQ, M.VERDONCK pour M.HAESEBROECK et M.GRUSON pour M.LEFEBVRE.

Secrétaire de séance : M. Luc FOUTRY

Convocation aux délégués du Comité syndical et affichage : 5 avril 2011

Nombre de délégués en exercice : 57

Publiée le : 19 avril 2011

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE METROPOLE

Rapport de Madame la Présidente

Par délibération n°2-2011, nous avons adopté le budget de notre Syndicat qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1.638.599,90 €.

Par délibération n°8-2011 de ce jour, nous avons décidé de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 - 368.198,04 € - au 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Ce résultat est essentiellement lié au rejet en 2010, par Monsieur le Trésorier principal, d'un mandat de 357.000,00 € correspondant au solde de la subvention à l'Agence de développement et d'urbanisme. Cette somme sera versée à l'Agence en 2011.

Aussi, je vous propose de modifier le budget 2011 comme suit :

DEPENSES

Article	Libellé	BP 2011 Voté	Décision modificative
011	Charges à caractère général	660.100,00	671.298,04
6064	Fournitures Administratives	200,00	200,00
6226	Honoraires	657.800,00	657.800,00
6232	Fêtes et cérémonies		
6237	Publications	2.100,00	13.298,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	5.499,90	5.499,90
6411	Rémunération du personnel	5.499,90	5.499,90
67	Charges exceptionnelles	973.000,00	1.330.000,00
6745	Subvention à un organisme privé	973.000,00	1.330.000,00
022	Dépenses imprévues		
	Total des Opérations Réelles	1.638.599,90	2.006.797,94
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1.638.599,90	2.006.797,94

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE METROPOLE

RECETTES

Article	Libellé	BP 2011 Voté	Décision modificative
74	Dotations Subventions Participations	1 638 599,90	1 638 599,90
74718	Etat Dotation Globale de Décentralisation	80 000,00	80 000,00
7474	Participation des Communes	3 218,80	3 218,80
7475	Participation des groupements des collectivités	1 555 381,10	1 555 381,10
	Total des Opérations Réelles	1 638 599,90	1 638 599,90
002	Résultat de fonctionnement reporté		368 198,04
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 638 599,90	2 006 797,94

Il est proposé de voter la présente délibération modificative budgétaire n°1 :

- par nature, comme le permet l'article L.2312-3 du Code général des collectivités territoriales,
- par chapitre,
- en arrêtant les dépenses et les recettes à la somme de 2.006.797,94 €.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité syndical.



Martine AUBRY
Présidente du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole